

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI
Cercle de Mopti
Commune rurale de Koubaye

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE KOUBAYE

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Août 2006

PREMIERE PARTIE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.

1. Rappel

La sécurité alimentaire peut se définir comme l'accès durable et assuré pour tous les groupes et individus sociaux à la nourriture pour satisfaire le besoin alimentaire C'est aussi l'accès pour toute personne et à tout moment à une alimentation saine et suffisante pour mener une vie active en pleine santé (Banque mondiale)

La sécurité alimentaire renvoie à 4 piliers ou conditions pour être reconnue comme acquise ; ce sont :

- la disponibilité des aliments
- l'accès aux aliments
- l'utilisation des aliments
- la stabilité dans l'approvisionnement

2. Nécessité de l'élaboration d'un PSA

L'élaboration d'un Plan de Sécurité Alimentaire s'avère nécessaire en raison d'une part de la situation d'insécurité alimentaire qui prévaut dans la commune, et d'autre part par le fait que la planification et la mise en œuvre des objectifs et activités de sécurité alimentaire relèvent des responsabilités des collectivités territoriales et s'inscrivent dans la stratégie nationale du Mali en la matière ainsi que la loi d'orientation Agricole Elle doit permettre aux acteurs de la commune d'avoir une vision et des orientations claires ainsi que les outils et stratégies spécifiques et appropriés de réalisation de la sécurité alimentaire

3. Objectifs de l'exercice

Les objectifs visés à travers l'exercice sont :

- renforcer les capacités des élus et autres acteurs de la commune à élaborer un cadre de référence pour la lutte contre l'insécurité alimentaire ;
- favoriser la coordination et l'harmonisation des interventions en la matière ;
- faciliter le suivi évaluation des activités en matière de sécurité alimentaire ;
- aider la commune à prévenir ou minimiser les risques et calamités sur les conditions alimentaires des ménages

Dans la commune de Koubaye, l'insécurité alimentaire en terme de disponibilité est établie du fait du déficit de production en particulier de riz de plus de 216 kg par personne par an pour la couverture des besoins individuels estimés par la FAO à 255,5 kg/personnes par an.

En terme d'accès et d'utilisation, le problème de transport se pose à cause de la crue qui inonde les routes laissant le seul choix pour les pirogues et pinasses plus chères. Il y a aussi le problème du pouvoir d'achat des ménages qui sont en majorité pauvres et de l'éloignement de certains villages du chef lieu de la commune qui abrite la seule banque de céréales ; l'utilisation des aliments est critiquée du point de vue de l'hygiène alimentaire dans la mesure

où les ménages en particulier les femmes confrontées à l'analphabétisme, à l'insuffisance d'eau potable, l'insalubrité, ne sont strictes sur le respect des normes de sécurité sanitaire des aliments préparés ou recueillis. Les problèmes de gestion de la banque de céréales affectent l'approvisionnement qui est souvent interrompu du fait de l'insuffisance des ressources financières.

II METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PSA

Le processus d'élaboration du plan de sécurité alimentaire de la commune été itératif et participatif; il a connu donc plusieurs étapes conformément à la méthodologie et aux outils mis à disposition par le projet. Ces étapes sont

- la formation des acteurs

Elle regroupé à Mopti les élus, les secrétaires généraux et les représentants du CCC, des ONGs et projets présents dans le cercle, l'administration et la coordination des associations féminines. Elle a permis aux participants de connaître et approfondir les concepts liés à la sécurité alimentaire, la politique et la stratégie nationale du Mali en matière de sécurité alimentaire, de se familiariser avec les outils d'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire.

- la campagne d'information et de sensibilisation des populations à travers la radio, les moyens traditionnels, les missions d'information
- la tenue des journées de consultation intercommunautaires par lesquelles les élus et animateurs ont procédé avec les représentants des différents villages de la commune au recensement des atouts/ potentialités et ressources des communautés, l'identification des problèmes et des solutions aux problèmes de sécurité alimentaire,
- la tenue de l'atelier de planification qui a réuni les élus et les délégués des villages
- la restitution/validation du plan par les populations
- l'adoption du plan de sécurité alimentaire par le conseil communal

III. APERÇU SUR LA COMMUNE

3.1 Historique

Le mot Koubaye vient du dialecte malinké. Kou : qui signifie ça et la ; Baye : qui veut dire laisser, ne pas toucher ; Koubaye signifie la brousse ; la zone ; la contrée.

Lorsque les bambaras de Ségou ont voulu conquérir Koubaye, à chaque fois qu'ils s'approchaient de la zone, ils ne savaient plus ou commencer à cause du pouvoir mystique des habitants. Mais une fois de retour à leur base, ils aperçoivent les différents villages installés intacts dans la zone. Et finalement ils ont décidé de laisser la zone, la contrée mystique.

La commune rattaché avant la décentralisation à ex arrondissement de Ouro Modi a été créée par la loi N°96 -059 / AN -RM du 04 -11 -1996 portant création des communes en république du Mali.

3.2 Situation géographique

Elle est limitée au Nord par la commune de Salsalbé, au Sud par les communes de Soye et Kéwa, à l'Est par la commune de Socoura et à l'Ouest par les communes de Ouro -Modi et Togué Mourari.

2.3 Organisation administrative

La commune de Koubaye est composée de huit villages qui sont : Koubaye, Yongosiré, Lardé Balli, Daka Bori, Singuino, Kelloye, Diam Alla Bozo, Diam Alla Rimaïbé. La commune est dirigée par un conseil municipal de 11 membres, le siège de la commune se trouve à Koubaye. Le village de Koubaye / chef lieu commune est située sur la rive gauche du fleuve Niger à 35 Km de Mopti chef lieu cercle. Le taux de participation aux élections de 2004 est de 65,98% ; la commune est administrée par un conseil communal de 11 issu de ces élections qui ont mis en compétition 5 partis politiques et des indépendants ; le conseil a élu un bureau communal de 4 membres : un maire et 3 adjoints.

3.4 Organisation institutionnelle

L'organisation institutionnelle repose sur le conseil communal et le bureau communal; des commissions de travail ont été créées pour animer les domaines des finances, de l'état civil, de l'environnement et de l'éducation et de la santé. La commune est représentée au sein du conseil de cercle par deux élus.

Les autres institutions ou services qui collaborent avec la commune sont l'administration à travers le sous préfet basé à Mopti, les services techniques de la santé, de l'éducation, de l'Agriculture, de l'élevage, de la conservation de la nature, de l'hydraulique, de la perception, de la protection des végétaux, le service de la Production et l'Industrie Animale et l'ANICT

Les ONGs et projets partenaires sont la NEF à travers le Centre de conseil communal, le Projet FED/VRES, le GRAT, le Projet d'Appui à la Réduction de la Pauvreté, l'OGES l'AFVP (Association Française Iles et Vilaines etc.

IV SITUATION DE REFERENCE

4.1 Caractéristiques physiques

4.1.1. La superficie

La commune s'étend sur une superficie de km²

4.1.2. Le Climat

Le climat est de type sahélien comporte deux grandes saisons : la saison sèche comportant une période chaude (mars à mai) et une période froide (novembre à février) et la saison des pluies qui s'étend généralement de juin à octobre.

4.1.3. La pluviométrie

Le total pluviométrique se situe entre 350 et 450mm / an, la tendance est l'insuffisance et la mauvaise répartition des pluies.

4.1.4. Les Sols

Les sols sont de type sableux et argileux ; ils comprennent de vastes plaines inondables qui sont essentiellement utilisées à des fins agro pastorales (culture de riz et pâturage des animaux) à cause de la présence du fleuve Niger.

4.1.5. L'environnement naturel et humain

La commune rurale de Koubaye présente deux grandes unités de paysages assez distinctes : la forêt au Nord soit 1/5^{ème} du territoire et les plaines au Sud qui représente 4/5^{ème} du territoire. Si la forêt a subi une dégradation marquée les plaines continuent de servir de zones de production agropastorale.

L'environnement humain est caractéristique de la coexistence de plusieurs ethnies et de la diversité culturelle ainsi que des échanges et relations induits se traduisant dans les mariages, les cérémonies lors de la traversée des animaux pour le bourgou etc.

4.1.6 Hydrographie

La principale ressource en eau est le fleuve Niger et son bras, le sono, long de 25 km dont les villages de Koubaye, Daga Bori et Kelloye sont riverains ; elle est exploitée pour la production agricole, l'élevage et la pêche.

4.2 Caractéristiques démographiques et sociales

4.2.1 La Population/densité

La commune compte 5 154 habitants (RACE 2001). Les hommes au nombre de 2 598 sont plus nombreux que les femmes : 2 556. On note une légère augmentation de la population depuis le recensement dernier. Les jeunes constituent la frange la plus importante de la population. L'islam est la seule religion pratiquée.

Pendant la période de la décrue, la commune reçoit les Peulhs de la zone exondée. Il s'agit des communautés pastorales de Douentza, de Koro, de Bankass, de Djénné et de Mopti.

4.2.2. La répartition de la population

La répartition est inégalement répartie entre les villages.

Répartition de la population par sexe sur la période du PSA

Année	Population		Total
	Hommes	Femmes	
2006	3019	3143	6162
2007	3100	3228	6328
2008	3185	3315	6500
2009	3271	3405	6676
2010	3360	3499	6859

4.2.4. Les principales ethnies et leurs occupations traditionnelles

Les ethnies présentes sont : les malinkés, les peuls avec les rimaïbés et les bozos. Les langues de communication sont le bozo et le peulh.

L'agriculture (riziculture), la pêche et l'élevage transhumant sont les principales activités économiques de cette population.

Excepté les deux villages Bozo de la commune (Dakabori et Diam Alla Bozo) partout dans les autres villages existent de très grands marabouts. Ils constituent l'intelligentsia de la commune et font des prestations de services souvent fortement rémunérées. Actuellement il existe à Koubaye ce que l'on pourrait qualifier de centre islamique de haut niveau, car tous les ans, environ une centaine d'érudits du pays et de la sous région se rencontrent pour parler de religion, prêches et lecture de coran. Le maraboutage est considéré comme une activité économique dans cette localité.

Il faut cependant noter que l'exode prend de l'ampleur et intéresse une grande partie des jeunes garçons et même certains adultes. Pour l'intérieur du pays ce sont les destinations suivantes : Bamako, Ségou et Sikasso. Pour l'étranger ce sont l'Arabie saoudite, la Mauritanie, l'Algérie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire etc. Le petit commerce de thé, sucre, lait, dattes est aussi beaucoup pratiqué dans la commune.

4.3 Caractéristiques économiques

4.3.1 L'Agriculture

L'agriculture est type de subsistance, elle est aussi tributaire des aléas climatiques. Les rendements sont faibles. Le riz est la principale culture pratiquée et sa production en 2005 est estimée à 1000kg/ha sur 200 ha mis en valeur.

4.3.2. L'élevage

La commune dispose d'importants pâturages dans les plaines et dans les bourgoutières. Pendant la période de la décrûte la commune reçoit des peulhs de la zone exondée des communautés pastorales de Douentza, de Koro, de Bankass, de Djenné et de Mopti. L'accès aux bourgoutière donne lieu au paiement de droit de droits par les bergers étrangers ; la durée du séjour des transhumants est de 4 à 5 mois. Le tableau ci après tiré de la situation de référence PDSEC indique les effectifs du cheptel local.

En ce qui concerne le rôle des femmes dans l'élevage, elle concerne l'embouche et la vente de lait.

4.3.3. La pêche

Pendant la période de crue, les types de pêche couramment pratiqués sont la pêche avec les filets dérivant, les filets dormants et les nasses. Les pêcheurs sont les résidants et les migrants.

Tableau N°6. Exploitants pêcheurs Situation de référence PDSEC

Les filets dormants, les éperviers, les barrages de pêche et les nasses sont plus utilisés pendant la décrue. Pendant l'étiage (niveau moyen le plus bas) : Les sennes, les éperviers et les nasses appâtées sont les plus employés.

La pêche est pratiquée sur le fleuve Niger et ses ramifications ainsi que les mares.

4.3.4. Le Commerce et les échanges

La commue de Koubaye dispose d'une auto gare et d'un port fluvial très sommaires pour l'accès aux marchés de Yogonsiré Koubaye ainsi qu'aux autres foires de la zone inondée.

Les principaux produits commercialisés sont le mil, le riz, le poisson et le bétail ainsi que les produits de premières nécessités.

La commune est pourvoyeuse des villes de Mopti et Sevaré en bois énergie et charbon. Les estimations des ventes sont de 22 500 000 Fcfa pour 116 280 fagots et 453 000 Fcfa pour 32 tonnes de charbon

4.3.5 Transport et Communication

En période des hautes eaux, l'essentiel des transports est assuré par voie fluviale. Les pinasses assurent les différentes liaisons avec l'extérieur tandis que celles de l'intérieur de la commune sont assurées par les pirogues et les charrettes. En ce moment Dakabori apparaît comme une plaque tournante pour la zone car beaucoup de pinasses et de bateaux passent par ici.

En période de basses eaux les voies routières redeviennent praticables. La route Mopti-Tenenkou traverse la commune. Le transport routier est possible de Janvier à Juillet mais peut varier selon les années.

La commune est couverte par les ondes des station FM -ORTM / Mopti, FM - Sagan / Mopti et FM -Kounari de Sevaré.

4.4. Caractéristiques socio- économiques et culturelles

4.4.1 Education

Elle est confrontée à des contraintes de développement due à l'insuffisance des infrastructures, le faible taux de fréquentation, le sous équipement etc.

Tableau N°7 : Caractéristiques éducation

Source : Ecoles de la commune (2005)

Tableau N°8. Les indicateurs dans le domaine de l'éducation

4.4.2 Santé et Eau potable

Les données relatives à la santé et l'approvisionnement en eau potable dans la commune sont tirées de la situation de référence établie par le CCC lors de l'élaboration du plan de développement économique, social et culturel 2005-2009.

Les besoins en eau potable de la commune ne sont pas couverts. La profondeur des puits varie entre 10 mètres à 20mètres. L'effondrement des puits traditionnel est très fréquent. L'absence d'eau dans le puits se situe entre le mois de Mars et juin. L'engorgement est temporaire.

Il n'y a pas de comité de gestion formalisé pour la gestion des infrastructures hydrauliques.

4.4.3 Etat de la sécurité alimentaire

La couverture alimentaire est déficitaire si l'on se réfère à la norme FAO qui est de 255,5 kg/personne par an de ratio alimentaire par rapport à la production annuelle de riz (donnée disponible) dans la commune estimée à 200 000 kg en 2005 soit en moyenne à 1000 kg/ha pour une superficie totale emblavée de 200 ha). En fait la répartition de cette production entre les 5154 habitants de la commune correspond à 38,80 kg par personne par an soit un déficit de 216,7 kg/personne.

En ce qui concerne le marché des céréales, le prix moyen pratiqué sur les deux marchés est de 150 F/kg ; ce qui revient à 15 000 FCFA le sac de 100 kg de mil. L’approvisionnement est effectué sur place avec les commerçants transporteurs qui desservent la commune les jours de foire et sur le marché de Douentza. La stratégie mise en place par l’Etat et la commune pour assurer la disponibilité et l’accès consiste dans la création des banques ; il y a une banque de céréales communale qui est fonctionnelle à travers un comité de gestion chargé de la gestion des stocks. Une autre stratégie appuyée par le FED/VRES est l’implantation de périmètres agricole équipés de motopompes et la construction de magasins de stockage.

Les ONGS GRAT et OGES appuie la réalisation d’ouvrages hydrauliques, de périmètres maraîchers pour les femmes.

4.4.4. Art, culture, sport et tourisme

La principale discipline sportive pratiquée est la course de pirogue à l’occasion des fêtes nationales et locales. Les manifestations artistiques et culturelles se font à l’occasion des cérémonies de mariages, de baptêmes de circoncisions et les festivités du 22 septembre.

4.5. Infrastructures et équipements collectifs

La commune dispose de très peu d’équipement et d’infrastructures. Le tableau suivant permet d’en rendre compte.

Routes communales

	Commune de Koubaye	Longueur (km)
1	Larole – Bally	4
2	Diam alla - Dimarbe	4
2	Sous- Total	8

Décret no 05-431/PRM de septembre 2005

V ATOUTS ET CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENTAIRE

5.1. Les atouts

5.1.1 Ressources humaines

La commune possède comme atout principal les ressources humaines notamment la main d’œuvre constituée surtout des jeunes garçons et filles ; l’évolution par age de la population à l’instar de celle du cercle indique une force productive croissante pour la commune. En outre les enfants en formation grâce aux écoles implantées et en train de l’être favorisent la constitution d’un capital humain en terme technique et économique pour la valorisation des énormes potentialités naturelles et économiques de la commune. Koubaye dispose de producteurs expérimentés et formés dans une certaine mesure dans les domaines de la production agricole et pastorale ; organisés au sein de coopératives et/ou groupements qui ont souvent bénéficié de l’appui des ONGS et projets. Cette longue expérience de collaboration avec les intervenants extérieurs est un atout qui facilite l’appropriation des innovations et la mise en place de stratégies.

Tableau N°2 : les associations et organisations sociales

Situation de référence PDSEC

5.1.2. Terres

La commune est riche en terres agricoles, les superficies cultivables ne sont pas estimées mais les opportunités d'exploitation sont multiples et couvrent les cultures sèches, les cultures de riz pluviales et les cultures irriguées. Les plaines aménagées suivant les techniques traditionnelles et celles mises en valeur par le FED/VRES contribuent à améliorer la production et la disponibilité de céréales sans pour autant couvrir les besoins de consommation.

5.1.3 Pâturages et Forêts

Dans l'ensemble, la commune rurale de Koubaye a une vocation agro-sylvo pastorale. Elle dispose de nombreuses plaines cultivables à cause de l'existence du fleuve Niger et de ses bras (Sono), de nombreuses mares de pêche et d'une grande forêt (Pérou) et des pâturages.

Les importants de pâturages sont constitués aussi de bourgoutières. La forêt autrefois dense présente des éclaircis çà et là. On pratique l'exploitation de bois pour la vente, la chasse à la petite faune, la cueillette des feuilles, fruits pour les besoins alimentaires et thérapeutiques. L'espèce dominante est le diospiros.

5.1.4 Les eaux

Les ressources en eau sont constituées par le fleuve Niger, son bras (sono) et de nombreuses mares alimentées par les eaux de ruissellement et les pluies.

5.1.4 Atouts socioéconomiques

Les atouts socioéconomiques de la commune sont multiples et divers.

D'abord ce sont les organisations socioprofessionnelles qui outre leur nombre oeuvrent dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, la pêche et des activités culturelles ; elles ont acquis beaucoup d'expériences dans le cadre de partenariat avec des ONGs et/ou projets.

Ce sont ensuite les échanges dont le potentiel est assez dense à travers les produits offerts sur les marchés intérieurs mais aussi de Mopti et Ouro Modi ; ce sont le bétail, les poissons, les produits laitiers etc.. Les commerçants de Mopti, Djenné y trouvent les opportunités de placement de leurs marchandises pour s'approvisionner en têtes de bétails, poissons, cuirs et autres produits de l'artisanat.

Il y aussi la transhumance des animaux de la zone exondée dans la commune ; elle rapporte à travers les droits de pâturages dans les bourgoutières des revenus importants aux Djoro gestionnaires coutumiers.

Enfin les opportunités d'aménagement des vastes zones agricoles et d'appui aux initiatives locales favorisée par le démarrage du projet pour la réduction de la pauvreté dans la région de Mopti (qui concerne surtout la zone inondée) accroîtront les capacités de la population de peser considérablement sur les effets de la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des populations.

5.2 Les contraintes

- liées à la disponibilité

Les contraintes identifiées sont le manque de canaux d'irrigation, le manque de PPIV et le manque de jardins maraîchers.

- liées à l'accès

Les contraintes identifiées à ce sujet sont :

- Faiblesse des crues pour irriguer les plaines
- Manque de moyens financiers
- Manque d'organisations paysannes

- liées à l'utilisation appropriée de la nourriture

Les contraintes dans ce domaine sont :

- la Mauvaise gestion des stocks alimentaires
- la méconnaissance de l'alimentation
- une alimentation non variée

- liées à la stabilité

Le manque d'infrastructures de stockage et le manque de moyens financiers et de transports constituent les principales contraintes liées à la stabilité.

DEUXIEME PARTIE

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE

VI 1. PLAN D'ACTION

OBJECTIF GLOBAL : Contribuer à assurer la sécurité alimentaire des populations de la commune de Koubaye

Piliers	Contraintes	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Intervenants	Responsable
Disponibilité	<ul style="list-style-type: none"> -Manque de canaux d'irrigation -Manque de PPIV -Manque de jardins maraîchers 	<ul style="list-style-type: none"> -Creuser des canaux d'irrigations plaines cultivables -Réaliser 6 PPIV -Réaliser 4 jardins potagers pour les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> -Les plaines sont irriguées -6 PPIV sont réalisés -Les organisations paysannes sont créées 	<ul style="list-style-type: none"> -Creusement des 4 canaux d'irrigation -Introduction de nouvelles techniques culturales Formation et sensibilisation des populations 	Etat Partenaires ONG Populations	Maire
Accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> -Faiblesse des crues pour irriguer les plaines -Manque de moyens financiers -Manque d'organisations paysannes 	<ul style="list-style-type: none"> -Dotation d'un système efficace d'irrigation des plaines cultivables -Chercher de moyens financiers -Organiser les populations en O.P. 	<ul style="list-style-type: none"> -Une irrigation assurée des plaines -les revenus sont augmentés -les organisations paysannes sont créées 	<ul style="list-style-type: none"> -Creuser 4 canaux d'irrigation -Réaliser 6 PPIV dans 6 villages -Organiser les paysans en O.P. 	Etat Partenaires ONG Population	Maire
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> -Mauvaise gestion des stocks alimentaires -La méconnaissance de l'alimentation 	<ul style="list-style-type: none"> -Assurer une gestion des stocks alimentaires -Diversifier l'alimentation 	<ul style="list-style-type: none"> -Assurer l'autosuffisance alimentaire -Garantir une alimentation saine pour tous 	<ul style="list-style-type: none"> -construire des infrastructures adaptées -Former les populations aux nouvelles techniques culturales et de maintenance des stocks 	Etat Partenaires ONG Population	Maire

	-Une alimentation non variée	-Faciliter et assurer le stock alimentaire				
Stabilité	-Manque d'infrastructures de stockage -Manque de moyens financiers et de transports	-Construire des infrastructures modernes -Construire une route -Recherche des moyens financiers	-Avoir des magasins de stockages dans les normes -Assurer un acheminement correct des populations en céréales -Assurer un stock durable pour tous	-Construire des magasins -Former les populations pour la maintenance des stocks	Etat Partenaires ONG Population	Maire

VI.2 EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

Piliers	Activités	Indicateurs	Coût Total	Coûts par an					Localisation
				1	2	3	4	5	
Disponibilité	-Creusement des 4 canaux d'irrigation	-Situation géographique des villages retenus pour les PPIV	25 000		6250	6250	6250	6250	Télloye , Lardé Balli, Diam A. Rimaïbé, et Koubaye
	-Réaliser 6 PPIV	-Proximité du fleuve Niger	180 000		180 000				
	-Réaliser 6 jardins potagers	-Superficie suffisante pour l'activité	60 000			20000	20 000	20 000	Koubaye, Lardé Balli, Diam A. P. ,Singuino, GakaBori, Yogonsir é, et Koubaye
Accessibilité	-Construire une banque de céréales	-Chaque PPIV sera doté d'un magasin de stockage	30 000		30 000				Lardé Balli, Diam A. Rimaïbé, ,Singuino, GakaBori, Yogonsir é, et Koubaye
	-Mettre en place des comités de gestion	-Disponibilité des populations -Possession des productions propres à elles	1 000		1 000				
Utilisation	-Rationalisations de l'alimentation -Ravitaillement permanent des magasins en céréales	-Les propres productions sont disponibles -corriger les habitudes alimentaires	12 000	12 000					Lardé Balli, Diam A. Rimaïbé, ,Singuino, GakaBori, Yogonsir é, et Koubaye
Stabilité	-Assurer la sécurité alimentaire de façon durable	-Améliorer les propres productions	16 000	16 000					Lardé Balli, Diam A. Rimaïbé, ,Singuino, GakaBori, Yogonsir é, et Koubaye

VI.3. Plan de financement : (en milliers de F CFA)

Piliers	Activités	Coût Total	Coûts source de Financement				Autres
			Commune	Etat	PTF	Population	
Disponibilité	-Creusement des 4 canaux d'irrigation	25 000	1 250	23 750	-	-	-
	-Réaliser 6 PPIV dans les villages riverains	180 000	-	162 000	18 000	-	-
	-Réaliser 6 jardins potagers pour les femmes	60 000	-	51 000	-	9 000	-
Accessibilité	Construire 6 banques de céréales	30 000		30 000	-	-	-
	Mettre en place des comités de gestion	1 000	200	-	800	-	-
Utilisation	Approvisionner les banques en céréales	12 000	-	12 000	-	-	-
Stabilité	Assurer la sécurité alimentaire de façon durable Fonctionnement permanent des comités de gestion	16 000	-	16 000	-	-	-
TOTAL		324 000	1 450	294 750	18 800	9000	9 000

CONCLUSION

Le plan de sécurité alimentaire est un outil d'investissements pour l'amélioration des conditions de vie des ménages de la commune ; il intègre le plan de développement économique, social et culturel et vise un équilibre social durable fondé sur la disponibilité de l'alimentation des ménages, l'accès aux aliments, l'utilisation appropriée de ceux-ci et la stabilité de l'approvisionnement ; c'est un levier dans la lutte contre la pauvreté par la mise en œuvre des activités génératrices de revenus, de production agricole, d'élevage ainsi que les mesures d'amélioration de la communication, de l'accès aux marchés et des conditions d'hygiène alimentaire.

L'élaboration du PSA a impliqué tous les élus, les populations ; pour le financement de sa mise la stratégie préconisée est de mobilisera les ressources budgétaires de la commune, les contributions des populations, les droits de tirage de l'ANICT et les concours des ONGs et projets partenaires soit en maîtrise d'ouvrage communale soit en maîtrise d'ouvrage privée. Le suivi évaluation sera assuré par une commission locale sur la base de résultats attendus et des indicateurs qu'elle élaborera et à en fonction des 4 piliers de la sécurité alimentaire. Elle rendra compte périodiquement au conseil communal de ses travaux et celui-ci aux communautés villageoises au cours d'assemblées générales annuelles.

Liste des conseillers communaux

N°	Nom	Fonction Conseil communal	Parti politique
01	TRAORE Koutoubou	Maire	ADEMA PASJ
02	SARAMPO Mamadou	1 ^{er} adjoint	ADEMA PASJ
03	CISSE Naouma	2 ^{ème} adjoint	ADEMA PASJ
04	PAMANTA Kalifa	3 ^{ème} adjoint	ADEMA PASJ
05	CISSE Sounkomani	Conseiller communal	MPR
06	SARAMPO Moussa	Conseiller communal	US RDA
07	TRAORE Wourma	Conseiller communal	US RDA
08	TANAO Yaya	Conseiller communal	RND
09	CISSE M'boye	Conseiller communal	US RADA
10	SOW Boureima	Conseiller communal	RPM
11	TANAPO Diadié	Conseiller communal	PARENA